



# **Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs**

## **Programme d'Action Régional pour le Développement Economique et Intégration Régionale**

Projet No. 3.3.9

Projet du Gaz Méthane (projet de Gazoduc de la Région du Kivu)  
Étude de faisabilité

Octobre 2005 (Rev. 30 août 2006)  
Original : Anglais

## **Préambule**

Dans leur Déclaration de Dar-es-Salam, adoptée en République unie de Tanzanie, le 20 novembre 2004, les chefs d'État et de gouvernement ont reconnu l'impact de l'instabilité permanente dans la Région des Grands Lacs (RGL), sur l'utilisation non viable des ressources naturelles du secteur. Afin de promouvoir la paix et la prospérité, et aussi d'assurer l'utilisation durable de ces ressources, les chefs d'État ont reconnu la nécessité impérieuse de protéger et de préserver l'environnement et les écosystèmes dans la RGL. On ne peut y arriver que par la coopération et l'adoption de politiques et de stratégies communes en matière de gestion, de développement et d'utilisation des ressources de la Région. Le projet de gaz méthane proposé exige que les pays situés autour et près du lac Kivu coopèrent afin de développer et encourager l'utilisation du méthane comme source d'énergie moins chère. L'utilisation du gaz, comme source d'énergie alternative bon marché, allègerait la pression qui pèse actuellement sur les ressources naturelles, ainsi que l'illustre l'utilisation intensive et insoutenable de la biomasse comme source principale d'énergie par la majeure partie de la population dans la Région. Cette dépendance sur une source unique d'énergie a abouti à la dégradation de l'environnement, notamment la déforestation. Le projet répond donc à l'appel lancé par la Déclaration de Dar-es-Salaam en faveur de la recherche et de l'utilisation des ressources naturelles d'une façon durable.

## **Résumé analytique**

La Région répond actuellement à ses besoins en gaz par les importations, qui doivent être acheminées principalement par route, depuis le port de Mombasa. Cela rend le gaz importé coûteux, et d'un prix exorbitant pour la plus grande majorité de la population. Par conséquent, beaucoup de gens doivent se tourner vers d'autres sources d'énergie comme la biomasse. Le taux d'utilisation de cette dernière est non seulement insoutenable mais porte également préjudice à l'environnement.

La découverte du gaz méthane sous le lac Kivu ouvre donc toute la perspective d'exploiter une forme et source d'énergie alternative, moins chère qui offrira la possibilité de rompre avec cette dépendance excessive traditionnelle à l'égard de la biomasse en tant que source principale d'énergie pour la majorité des habitants de la RGL. Le volume total de méthane disponible est de 50 milliards de mètres cubes ( $m^3$ ), en attente d'exploitation pour son utilisation. À ce jour, seul le Rwanda prévoit d'exploiter le gaz et de l'utiliser pour la production d'électricité.

Conscients de l'importance de la ressource, les pays de la Région ont maintenant proposé d'exploiter ce gaz et de le distribuer dans la Région par gazoduc. Il s'agirait de la toute première fois que l'on tente d'assurer la distribution de gaz par gazoduc dans la Région. Cela étant, on a proposé de commanditer une étude de faisabilité afin d'examiner en détail les différentes questions notamment les options et les implications techniques, les questions économiques, financières et sociales, qui doivent être abordées lorsqu'on entreprend un tel projet.

On s'attend à ce qu'une société de consultants soit engagée pour effectuer l'étude, dont la réalisation complète devrait durer approximativement quatre (4) mois. Le coût

estimatif du travail du consultant s'élève à \$EU 828.550.00. SOCIGAZ, une société créée pour envisager le développement et l'utilisation du gaz du Lac Kivu, serait directement responsable de superviser le consultant chargé de l'étude. Un comité de pilotage composé de représentants de la RDC, du Rwanda, du Burundi, de l'Ouganda et de la Tanzanie surveillerait la mise en oeuvre globale de l'étude et du projet.

## **1. Introduction**

Après de longues années d'exploration et de prospection, on a finalement découvert du gaz méthane sous le lac Kivu dans les années 90. Les études de faisabilité effectuées ont maintenant estimé les réserves totales de gaz disponible pour l'exploitation à environ 50 milliards de mètres cubes (m<sup>3</sup>). Cette découverte n'aurait pas pu survenir à un meilleur moment, étant donné les coûts encore jamais atteints des produits pétroliers, parmi lesquels le gaz et les combustibles. Si l'on prend en considération les longues distances que le gaz et autres produits pétroliers doivent parcourir pour atteindre les pays de la Région des Grands Lacs (RGL), le gaz sous le lac Kivu offrirait une source d'énergie beaucoup moins chère. Le Rwanda se prépare déjà à utiliser une partie de ce gaz pour produire l'électricité. Conscients des perspectives qui s'offrent à eux, les pays de la RGL sont convenus d'exploiter le gaz méthane et de le distribuer à leurs populations. Bien que des études sur la disponibilité et la possibilité d'utiliser le méthane pour la production d'électricité au Rwanda ont déjà été réalisées, il faut encore effectuer une étude pour déterminer la viabilité du système de production et de distribution de gaz proposé, ce qui est le thème du projet qui nous occupe. Ce qui suit décrit l'étude de faisabilité recommandée que l'on devrait réaliser aux fins d'évaluer la viabilité de la production de gaz et sa distribution aux pays de la Région des Grands Lacs et d'émettre des recommandations à ce sujet.

## **2. Contexte/Analyse de la situation**

Les pays de la Région des Grands Lacs dépendent actuellement, pour leur approvisionnement en gaz, de livraisons dont la plus grande part passe par le port de Mombasa. Le gaz est normalement acheminé par réservoirs, soit par le rail pour une partie du chemin, soit par route. Les longues distances que comporte le transport rendent le gaz plus cher et généralement d'un prix inabordable pour la majorité des gens vivant dans la Région. Par conséquent, c'est la biomasse qui sert de source d'énergie principale, notamment pour les pauvres. Les expériences dans les pays de la RGL et celles que d'autres régions connaissent ont démontré qu'une telle utilisation de la biomasse, comme source d'énergie, entraîne un coût très élevé sur le plan environnemental. C'est pourquoi la proposition d'exploiter le gaz méthane sous le lac Kivu présente bien des attraits et devrait s'avérer moins onéreuse que les dispositions d'approvisionnement actuelles.

Comme ce qui précède le souligne, des études ont estimé les réserves totales de gaz disponible sous le lac Kivu à environ 50 milliards de m<sup>3</sup>. Si l'on compare ce chiffre à la demande actuelle et à l'estimation de la demande future de gaz dans la région, il ressort qu'il y a du gaz en suffisance pour approvisionner les pays avoisinant pendant de nombreuses années à venir. Ainsi, comme déjà indiqué, le Rwanda a déjà mené des études de faisabilité pour explorer la possibilité d'utiliser une partie du gaz pour produire de l'électricité. Par ailleurs, le Rwanda et la République Démocratique du Congo (RDC) ont en 1990 créé la SOCIGAZ par le biais de la CEPGL (Communauté Economique des Pays des Grands Lacs) : société commerciale et industrielle créée pour exploiter le gaz méthane découvert

sous le lac Kivu. Malheureusement, en raison de la guerre civile qui a éclaté dans la Région, la SOCIGAZ a suspendu ses activités en 1998. Les pays de la Région ont maintenant décidé d'utiliser ce gaz et de le distribuer par gazoduc. Il s'agit cependant de la première fois qu'un projet de ce type, à savoir la distribution de gaz par gazoduc, est envisagé dans la Région. Une étude est donc nécessaire pour mettre en évidence et aborder les différentes questions à prendre en considération dans la réalisation du projet. On propose une étude de faisabilité qui fournirait les informations pertinentes. Les sections suivantes établissent le cahier des charges préliminaire.

### **3. L'étude de faisabilité pour le Projet de Gaz Méthane**

#### **3.1 Objectif de l'étude**

L'objectif de l'étude proposée est de donner des informations adéquates sur les aspects techniques, socio-économiques et financiers du projet envisagé, ainsi que d'examiner la faisabilité de la production de gaz proposée sous le lac Kivu, et de sa distribution par gazoduc.

#### **3.2 Description de l'étude**

Une société de consultants entreprendra une étude sur la production envisagée de gaz et sa distribution par gazoducs dans les pays de la RGL. Il incombera au consultant chargé de l'étude de collecter et d'analyser toutes les données pertinentes et nécessaires à l'exécution des tâches requises dans le cadre de l'étude. Il s'agit, entre autres, de données concernant le marché du gaz, des détails techniques avec des informations requises pour prendre une décision sur les paramètres des gazoducs, une analyse sociale, environnementale et économique, une budgétisation du projet et une évaluation des risques inhérents et de leur atténuation.

Le travail du consultant recruté comprendra, sans que cette liste soit limitative, les tâches décrites dans les sections suivantes :

- i) Procéder à une évaluation du marché du gaz dans la Région des Grands Lacs, notamment en Ouganda, au Rwanda, au Burundi, à l'ouest et au nord-ouest de la Tanzanie et à l'est de la RDC. Les données seront recueillies auprès des sources actuelles de gaz et sur la base des schémas de consommation du gaz, de son mode de livraison et des installations de stockage. Elle sera suivie d'une analyse ainsi que d'une évaluation et des prévisions sur le marché pour les 15 à 20 prochaines années. On estimera les tendances du marché et la demande future par projection des demandes historiques et actuelles, en tenant compte des améliorations du niveau de vie que connaissent et devraient connaître les populations cibles, ainsi que de l'impact qu'exerceraient à l'avenir, sur le projet proposé, d'autres sources de gaz dans la Région.

- ii) Déterminer et établir les zones d'influence du projet à partir des résultats de l'étude de marché, et au moyen de consultations avec les pays concernés. Une fois identifiées les zones auxquelles on peut économiquement livrer du gaz du lac Kivu, et tenant compte des facteurs tels que les facteurs technologiques, opérationnels et autres logistiques, le consultant examinera les différents modes de transport et de distribution du gaz vers les principaux centres de consommation identifiés. Il envisagera le transport par gazoduc, par camions-citernes ou par containers prêts à livrer ;
- iii) Pour évaluer le transport du gaz par gazoduc, il faudra qu'il entreprenne les inspections de reconnaissance sur le terrain, dans les zones de livraison, afin de déterminer les tracés les plus économiques pour les gazoducs à destination des principales zones de demande identifiées. Il devra tenir compte également de facteurs tels que la topographie, les conditions géologiques et climatiques, la disponibilité des terres, l'accessibilité, et la demande d'infrastructures de soutien comme les routes d'accès et autres équipements. On procédera à l'analyse de gazoducs de tailles différentes afin de déterminer les dimensions optimales des tuyaux vers les différentes destinations. La localisation et le nombre des points de jonction et de terminus seront indiqués. Le choix des trajectoires suivies par les tuyaux tiendra compte du fait que la Région est sujette à des activités sismiques, et que de tels phénomènes présentent des risques élevés de perturbations.
- iv) Une fois qu'il aura apprécié la taille des marchés du gaz, le consultant préparera les plans détaillés de l'extraction du gaz, de son traitement et de son conditionnement, en tenant compte d'activités similaires en cours actuellement. Le consultant préparera ensuite les détails préliminaires des installations qu'il recommande, à savoir les plans et coupes de tous les travaux accessoires (services, installations d'exploitation et de maintenance, usine et équipements). Il fixera les différentes étapes nécessaires pour ces travaux et les indiquera clairement ;
- v) Effectuer des études socio-environnementales sur le mode de distribution de gaz sélectionné aux fins d'apprécier les impacts positifs et négatifs, potentiellement importants du projet proposé. Certains des aspects positifs, qui devront être évalués comprendront notamment les impacts sur l'environnement et sur d'autres ressources naturelles comme les forêts, si l'on encourage l'utilisation du gaz comme source d'énergie alternative. Inversement, on étudiera l'impact des fuites de gaz accidentelles ou criminelles, la possibilité d'incendies qui en résulteraient, les impacts pendant la construction sur l'agriculture et autres utilisations de la terre, sur les zones humides et autres zones à biodiversité sensible, sur les sites historiques, et la disponibilité de terres pour les sites du projet, l'érosion du sol, la création d'emploi ainsi que les impacts sur d'autres méthodes alternatives existantes de transport du gaz ;
- vi) Au niveau socio-économique, le consultant détaillera les impacts que le projet aura sur les membres les plus vulnérables des sociétés dans les pays concernés par le projet, notamment les pauvres, les femmes et les

enfants. Les implications de la disponibilité du gaz, en tant que source d'énergie alternative, seront examinées en profondeur, en tenant compte du prix abordable et de l'accessibilité. De même, le consultant accordera une attention particulière à l'identification et à l'analyse des impacts du projet, ainsi que des risques qu'il posera tant pendant les phases de construction qu'après, en termes d'aggravation de l'épidémie de VIH/SIDA qui sévit dans la RGL, ainsi que dans la zone d'influence du projet ;

- vii) Emettre des recommandations sur les actions requises et sur le coût que représenterait l'atténuation des impacts négatifs majeurs. De telles recommandations sur les mesures d'atténuation décriront clairement les éléments du projet, leurs coûts et durée de réalisation.
- viii) Pour chacune des options de transport et de distribution de gaz, le consultant préparera des estimations des coûts d'investissement et des coûts d'exploitation et de maintenance, clairement ventilés entre les différents éléments avec les infrastructures et les services de soutien, avec les coûts comparatifs des diverses formes et sources d'énergie alternatives ;
- ix) Le consultant procédera à une analyse de rentabilité économique du projet, en prenant en considération d'autres modes de transport alternatifs (par ex. route et chemin de fer) des produits pétroliers, et à une comparaison avec d'autres sources d'énergie. Une analyse de sensibilité sera réalisée en se fondant sur des scénarios avec variation de la demande. Le consultant utilisera ces résultats avec les résultats des études socio-environnementales pour recommander la solution la moins onéreuse. Enfin, le consultant effectuera une analyse financière et de sensibilité de la solution recommandée, en prenant l'hypothèse de conditions de marché différentes (tarifs). Compte tenu du niveau d'investissement requis pour le projet et des risques qu'il comporte, il procédera à une évaluation de modes de financement alternatifs du projet, dont le financement par le secteur privé, des emprunts à taux modérés et le financement public. Le consultant évaluera les impacts de la source de financement du projet sur les cadres institutionnels recommandés pour la mise en œuvre et ensuite la gestion des installations ;
- x) Il examinera les divers scénarios de mise en œuvre du projet et recommandera la stratégie la plus adéquate pour sa réalisation. Le secteur privé devrait jouer un rôle majeur dans le développement du gaz du Kivu. C'est pourquoi le consultant examinera le scénario en détail, y compris la gestion future de la distribution du gaz, et il recommandera la méthode la plus appropriée pour encourager la participation du secteur privé dans le projet. Un calendrier de mise en œuvre sera alors préparé indiquant la durée des principales activités et identifiant les points cruciaux. Il décrira aussi les cadres institutionnels adéquats pour superviser l'exécution du projet et gérer l'exploitation une fois le projet terminé. Il faudra également déterminer les besoins d'évaluation et de suivi du processus de mise en œuvre ;

- xi) Une analyse des risques du projet et des principales questions à aborder si l'on décide de procéder à la mise en œuvre du projet. Les points suivants méritent tout particulièrement qu'on les analyse : les risques associés à la sécurité, les questions technologiques et opérationnelles, les impacts sur le projet de la découverte d'autres gisements ou sources de gaz dans la région ;
- xii) Recommander la marche à suivre, en identifiant clairement les sujets cruciaux qu'il faudra aborder et préparer le cahier des charges concernant les futurs services qui seront nécessaires à la mise en œuvre du projet.

### 3.3 Résultats de l'étude

Voici énumérés ci-dessous les résultats attendus de l'étude de faisabilité concernant le projet proposé de gazoduc pour le gaz méthane:

- i) Recommandation sur la méthode la plus appropriée pour le transport et la distribution du gaz du lac Kivu vers les zones de demande dans la Région des Grands Lacs ;
- ii) Recommandation sur le mécanisme de financement pour la mise en oeuvre du projet ainsi que sur la propriété et sur la gestion après la construction ;
- iii) Recommandation sur les cadres institutionnels les plus appropriés pour la mise en oeuvre et sur la gestion post construction des installations du projet, avec un cahier des charges concernant les services nécessaires à la mise en œuvre du projet ;
- iv) Identification des impacts socio-environnementaux majeurs qui doivent être abordés pendant la mise en œuvre du projet et ses phases opérationnelles.

### 3.4 Estimation du coût de l'étude

Le coût estimatif de l'étude de faisabilité envisagée s'élève à \$EU 828,550.00. Le tableau 3.1 ci-dessous donne une ventilation des coûts plus détaillée.

No	DESIGNATION	NOMBRE		Coût unitaire \$	Montant total \$
		Sur le terrain	Bureau		
1	HONORAIRES				
1.1	Personnel du bureau de consultance				
	Directeur de projet (siège du consultant)	0,5 mm	1mm	10.500	15.750
	Directeur d'étude (Ingénieur gazier)	3	1	10.500	42.000
	Ingénieur en transmission des gaz	3	1	10.500	42.000
	Ingénieur civil/en hydraulique	2	1	10.500	31.500
	Ingénieur électro-mécanicien	2	1	10.500	31.500

	Géomètre	3	1	10.500	42.000
	Economiste des entreprises de service public	2	1	10.500	31.500
	Spécialiste des questions financières	2	1	10.500	31.500
	Spécialiste des questions juridiques et institutionnelles	2	1	10.500	31.500
	Socio-Economiste	3	1	10.500	42.000
	Ecologiste	3	1	10.500	42.000
1.2	Personnel de soutien				
	Secrétaire	4	-	1.500	6.000
	Assistant géomètre	4		2.000	8.000
	Chauffeur	4	-	1.200	4.800
	Coursier	4	-	1.000	4.000
	<b>SOUS-TOTAL HONORAIRES</b>				<b>406.050</b>
2	ACTIVITES ET TRAVAUX SUR LE TERRAIN				
	Topographie et tracé de cartes				50.000
	Divers				20.000
	<b>SOUS-TOTAL TRAVAUX SUR LE TERRAIN</b>				<b>70.000</b>
3	PER DIEM, LOGISTIQUE ET VOYAGES				
	Per Diem	780 jours	250		195.000
	Transport aérien	12 voyages	2000		24.000
	Transport par route				30.000
	Ordinateurs et travaux de bureau y afférents	4 units	2000		8.000
	Reproduction et documentation				25.000
	Bureaux				10.000
	Communications				7.500
	<b>SOUS TOTAL RUBRIQUE 3</b>				<b>299.500</b>
4	Consultations avec les parties concernées				30.000
5	Coordination et gestion (Unité de coordination et Comité de pilotage de l'étude)				15.000
	Divers				8.000
	<b>COÛT TOTAL (1+2+3+4+5)</b>				<b>828.500</b>

### 3.5 Financement de l'étude et du projet

La distribution du gaz est un secteur qui convient mieux au secteur privé. C'est pourquoi, quel que soit le mode de distribution recommandé par l'étude, le projet devrait de toute façon susciter un grand intérêt et éventuellement une participation importante tant en ce qui concerne sa mise en œuvre que son exploitation après la construction. Ainsi que l'indique le cahier des charges succinct donné ci-dessus, la meilleure manière d'amener le secteur privé à financer et à gérer les activités de

distribution de gaz devra être élaborée par le consultant chargé de l'étude. Mais le secteur privé ne sera intéressé que dans la mesure où il s'agit d'une activité rentable. Ceci étant, l'étude devra donc établir la viabilité économique de la distribution du gaz vers les pays aux alentours du lac Kivu. Le financement de l'étude se fera soit grâce aux fonds publics et/ou à ceux de donateurs.

## 4 Exécution de l'étude

### 4.1 Calendrier d'exécution

On engagera une société de consultance pour effectuer l'étude. On estime que le consultant devrait pouvoir achever l'étude de faisabilité en quatre mois. Le consultant veillera à impliquer étroitement toutes les parties concernées, notamment les communautés locales, afin de les amener à s'investir dans le projet, d'éveiller chez eux le sentiment que ce projet leur appartient, aux fins de s'assurer leur pleine participation, particulièrement des femmes, pendant la mise en œuvre. On organisera des ateliers des parties concernées dans chacun des pays liés au projet pour permettre au consultant de prendre en considération les opinions et les préférences des consommateurs dans l'élaboration de ses recommandations. Voici les principaux événements déterminants de l'étude :

Tableau 4.1 – Etude de faisabilité – Calendrier d'exécution – Evénements déterminants

	<b>Activités ou événements</b>	<b>Partie (s) responsable (s)</b>	<b>Date prévue</b>
1.	Approbation du cahier des charges pour l'étude de faisabilité	RDC, Rwanda, Burundi, Ouganda, Tanzanie, NEPAD	Mai 2007
2.	Réunion Sponsors/donateurs du projet	RDC, Rwanda, Burundi, Ouganda, et Tanzanie, NEPAD et Donateurs	Juillet 2007
3.	Mobilisation des fonds pour l'étude	SOCIGAZ/NEPAD/Donateurs/pays concernés	Octobre 2007
4.	Recrutement du consultant	SOCIGAZ	Janvier 2008
5.	Début de l'étude	Consultant	Mars 2008
6.	Ateliers des parties concernées	Consultant & parties concernées	Mai 2008
7.	Fin de l'étude	Consultant	Juin 2008

### 4.2 Cadres institutionnels

SOCIGAZ, une société créée pour assumer la responsabilité du développement du gaz du lac Kivu, existe déjà. SOCIGAZ prendra donc la responsabilité de la mise en œuvre de l'étude et prendra la direction en matière de recrutement des services

et de supervision du consultant. SOCIGAZ veillera à ce que l'étude soit exécutée en temps voulu, conformément au calendrier arrêté dans le cahier des charges. Afin d'assurer le feedback aux pays concernés, on mettra sur pied un Comité de pilotage auquel SOCIGAZ rendra compte, et au sein duquel siègeront des représentants de chacun des pays. Ce Comité fournira des services de conseil et d'orientation pendant la période de l'étude et permettra aussi d'aborder les différents problèmes, particulièrement ceux relatifs à la coopération et à la coordination régionales. Toutefois, en raison du peu de main d'œuvre disponible au sein de SOCIGAZ ainsi que dans la CEEAC, on propose que le NEPAD fournisse le soutien adéquat pendant la réalisation de l'étude.

## **5 Justification de l'étude**

Il importe d'entreprendre l'étude proposée afin d'aborder les diverses questions identifiées dans les sections précédentes de ce projet. Il faut en particulier établir et s'assurer qu'il existe un marché adéquat pour le gaz dans la région et évaluer dans quelle mesure il est comparable à d'autres sources d'énergie locales, notamment à des sources de gaz potentielles dans la RGL. Le projet devrait être tout indiqué pour attirer la participation du secteur privé et il faut donc en établir la viabilité économique et financière. Il est plus que probable que la question de sécurité constitue un point essentiel étant donné que, en raison de sa nature même, un gazoduc pourrait être une cible facile pour des actions de sabotage en temps de troubles.

La facilité d'accès et la disponibilité de gaz moins cher pour les populations de la région devraient déjà représenter une économie de dépenses pour celles qui utilisent le gaz, par rapport à consommation du gaz actuel qui doit être transporté sur des longues distances depuis la source. La disponibilité et l'utilisation générale du gaz produit localement fourniraient une forme d'énergie alternative et durable. Cela allègerait la pression sur la biomasse dont l'utilisation généralisée pour le moment a pour conséquence, la destruction de l'environnement et notamment des forêts.

## **6. Risques et atténuations**

Un des risques majeurs auxquels l'étude, et en particulier le projet, devrait être exposée est que tous les pays concernés ne participent pas pleinement à leur mise en œuvre. Il est par conséquent nécessaire que les quatre pays – Ouganda, Rwanda, Burundi, RDC et la Tanzanie – expriment leur engagement au projet, dès le début, afin d'en assurer la réussite. Le risque de recrudescence de l'instabilité dans la région ne peut être écarté. C'est pourquoi il faut une collaboration et une coordination étroites pour veiller à ce que l'étude soit entreprise et que le projet qui en découlerait soit réalisé et soutenu.

Il existe également des risques techniques que pose tout projet d'installation d'oléoducs dans une Région sujette aux tremblements de terre. Les recommandations de l'étude devront tenir compte de ces conditions et prévoir des protections en cas de telles éventualités. De même, à l'avenir, le lac Kivu pourrait

être une source de gaz parmi tant d'autres dans la Région étant donné que l'on y poursuit des explorations pétrolières. La concurrence d'autres sources de gaz dans la Région devra aussi être envisagée au cours de l'étude. Toutefois, cela ne devrait pas constituer un problème puisque de telles autres sources pourraient contribuer à l'expansion de la distribution de gaz dans toute la zone et donc à en faire bénéficier plus de gens.

**PROJET DU GAZ METHANE (PROJET DE GAZODUC DANS LA REGION DU LAC KIVU) – MATRICE DE L'ETUDE DE FAISABILITE**

Résumé narratif (RN)	Indicateurs vérifiables (IV)	Moyens de vérification (MDV)	Hypothèses importantes
<p>Objectif sectoriel du projet:</p> <p>i) Contribuer au développement économique et à l'intégration régionale en fournissant une source d'énergie facile et moins chère aux populations des pays de la Région des Grands Lacs.</p>	<p>i) le gaz du lac Kivu accessible et à un prix raisonnable, disponible pour les populations de la Région ;</p> <p>ii) le gaz adopté et utilisé comme principale source d'énergie dans la RGL.</p>	<p>1) Statistiques des gouvernements de la Région des Grands Lacs</p>	<p>(Objectif par rapport à l'objectif global)</p>
<p>Objectifs de l'étude:</p> <p>L'objectif de l'étude proposée est de fournir des informations pertinentes sur les aspects techniques, socio-économiques et financiers du projet proposé, et d'examiner la faisabilité de la production de gaz du lac Kivu et de sa distribution par gazoduc.</p>	<p>o Recommandations de l'étude adoptées et les plans préliminaires pour le gazoduc sont préparés ;</p>	<p>1. Rapports sur l'état d'avancement de l'étude</p> <p>2. Rapports de surveillance et d'audit</p>	<p>(Objectif du projet par rapport à l'objectif)</p> <p>1. Engagements adéquats des gouvernements concernés et preuve d'une volonté politique solide;</p> <p>2. Engagement solide pour le financement public et privé en faveur du projet;</p> <p>3. la paix règne dans la RGL;</p>
<p>Résultats:</p> <p>1. recommandation sur le mode de transport et de distribution le plus approprié du gaz du lac KIVU vers la région des Grands Lacs ;</p> <p>2. recommandation du mécanisme de financement et des modalités de mise en oeuvre du projet;</p> <p>3. recommandation des cadres institutionnels les plus appropriés pour la mise en oeuvre et la gestion des installations du projet après la construction;</p> <p>4. recommandation sur les questions socio-environnementales importantes à aborder pendant la mise en oeuvre et les phases opérationnelles du</p>	<p>1.1. le rapport de l'étude de faisabilité accepté et les recommandations adoptées.</p> <p>2.1 Recommandations acceptées et adoptées et financement du projet assuré;</p> <p>1.1. Cadre institutionnel convenu mis en place et opérationnel</p> <p>1.1. le rapport d'analyse socio-environnementale accepté après consultation avec les parties concernées;</p>	<p>1. Rapports sur l'état d'avancement de l'étude</p> <p>2. Rapports statistiques nationaux</p> <p>3. Rapports d'audit</p>	<p>(Résultat par rapport à l'objectif du projet.)</p> <p>1 Adoption en temps voulu des recommandations de l'étude;</p> <p>2 Participation enthousiaste lors des séminaires des parties concernées et bonnes consultations pendant toute la durée de l'étude ;</p> <p>3 Le secteur privé est prêt à participer au projet;</p>

projet.			
<p>Activités:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Mobilisation du financement pour l'étude</li> <li>4. Recrutement d'une société de consultance.</li> <li>5. Réalisation de l'étude;</li> <li>6. Séminaires et consultations avec les parties concernées;</li> <li>7. conférence des donateurs/financiers sur le financement du projet et sa mise en oeuvre.</li> </ol>	<p>Contributions:</p> <p>Coût total de l'étude: \$EU 0.828. 500.00 million</p> <p>Ressources: à déterminer</p> <p>Plan financier: à déterminer</p>		<p>(Activité par rapport aux résultats):</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 Mobilisation en temps voulu du financement et début de l'étude</li> <li>2 Tous les pays sont d'accord sur le projet et sur la réalisation de l'étude ;</li> </ol>

